



Manoir de Cersolles

Gîtes et chambres d'hôtes au château – 82120 MAUROUX

Siret 871 291 212 00031 – Réservations +33 51 39 41 17 contact@cersolles.com

CONTRAT DE LOCATION

A nous retourner complété et signé (au verso) avec votre acompte afin de valider la réservation.

SARL DEMAISTRE

Réservation n° 886

Votre gîte

Nom du gîte : Eden Cottage

Situé : Manoir de Cersolles
82120 MAUROUX

Numéro du gîte : 465832

Labellisé par: Gîtes de France

Niveau de confort : 4 épis

Capacité : 8 personnes

Animaux: acceptés gratuitement

Chèques-vacances acceptés : OUI

La fiche descriptive jointe au présent contrat précise l'ensemble des autres caractéristiques de l'hébergement

LOCATAIRES

Nom : TRESTE

Prénom : Aline

Adresse : 19 rue des Yvettes

Code postal : 82120

Commune : MAUROUX

Tél domicile : 02 54 12 23 87

Tél portable : 06 31 45 65 89

E-mail : aline.treste87@hotmail.com

Nombre de personnes total : 1

bébés non pris en compte pour la capacité

Adultes	1	Enfants	0	Bébés	0
		jusqu'à 17 ans		jusqu'à 2 ans	

Animaux :

Chiens	0	Chats	0	Autres	0
--------	--------------------------------	-------	--------------------------------	--------	--------------------------------

VOTRE SEJOUR

Dates du Séjour :

Du : Vendredi 14 Novembre 2025 à partir de 16h00.

Au : Vendredi 21 Novembre 2025 avant 10h00.

PRIX DU SEJOUR : 1940 Euros.

Ce prix s'entend certaines charges incluses.
(se reporter à la fiche descriptive)

Dépôt de garantie: 450 Euros

CETTE LOCATION PRENDRA EFFET

Soit par votre validation électronique en ligne du contrat, des CGV et de la fiche descriptive du bien loué,
Soit par la réception à notre adresse du contrat et des CGV signés avant le 05/10/2025

Et à réception de votre paiement de l'acompte de 582.00 €
(30% du prix total de votre séjour).

(au-delà de cette date, cette proposition de location sera annulée et nous disposerons du gîte à notre convenance)

Le solde d'un montant de 1358.00 €, est à nous régler 30 jours avant votre arrivée.

CONDITIONS D'ANNULATION

100% remboursés si annulé plus de 60 jours avant l'arrivée

75% remboursés si annulé plus de 30 jours avant l'arrivée

30% remboursés si annulé plus de 15 jours avant l'arrivée

pas de remboursement si annulé 15 jours ou moins avant l'arrivée

DETAIL DES PRESTATIONS

Désignation	Total TTC
Total hébergement	1870.00 €
Ménage fin de séjour	70 €
Total options	70 €
Total séjour	1940.00 €

COORDONNEES BANCAIRES

Chèques bancaires

chèques à l'ordre de Manoir de Cersolles
à envoyer à Mme Marie DEMAISTRE, 37 rue du
Terroir de Villeneuve
83000 TOULONET

Virement

Code BIC / SWIFT : BNPAFRPPXXX
IBAN : FR39332456481235267890141

Chèques Vacances

Nous acceptons également les chèques
vacances ANCV.

Par sécurité l'envoi de vos chèques vacances et/
ou espèces devra être fait par courrier suivi avec
accusé de réception

Je soussigné, déclare être d'accord sur les termes du contrat après avoir
pris connaissance de la fiche descriptive et des conditions générales jointes à ce document comme parties intégrantes du contrat.

à TOULONET, le 29/09/2025
(Signature du propriétaire)

à le
(Signature du locataire précédée de la mention «Lu et approuvé»)

Propriétaire: Manoir de Cersolles
MME DEMAISTRE
37 rue du Terroir de Villeneuve
83000 TOULONET
(+33).05.41.12.85.91 contact@manoir-cersolles.fr

NOTES:

Conformément à l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit de modification de vos données personnelles. Vous pouvez exercer ce droit à tout moment par courrier à notre adresse.

gîte Eden Cottage

Manoir de Cersolles
82120 MAUROUX

8 personnes

3 chambres, 252 m²



n° 465832
4 épis

animaux acceptés chèques vacances acceptés CB acceptée

INFORMATIONS SUR L'ETABLISSEMENT



gîte
252 m²



3 chambres
5 lits



capacité
8



SdBains
2



Animaux
acceptés



Internet
Wi-Fi



Parking
privé



Piscine
chauffée

COUCHAGES DANS LA CHAMBRE



Chambre 1
1 lit double



Chambre 2

Suite parentale avec salle de bains et dressing privés



2 lits simples
1 lit bébé



Chambre 3

1 lit double
1 lit simple

EQUIPEMENTS

Electro-ménager

✓ Hotte aspirante ✓ Plaques électriques ✓ Lave vaisselle ✓ Réfrigérateur congélateur ✓ Lave linge

Petit électro-ménager

✓ Petit four électrique ✓ Grille pain ✓ Machine à café ✓ Bouilloire électrique ✓ Machine à capsules de café ✓ Fer à repasser ✓ Sèche cheveux ✓ Aspirateur

High-Tech

✓ Canal+ ✓ Lecteur DVD ✓ Télévision ✓ TNT par satellite

Extérieurs

✓ Véranda ✓ Vue imprenable ✓ Barbecue ✓ Transats ✓ Parasol ✓ Fontaine, bassin ✓ Jardin fleuri ✓ Salon de jardin ✓ Ping pong ✓ Volleyball ✓
Balançoire ✓ Bac à sable

Piscine

✓ Piscine aux normes de sécurité

Puériculture

✓ Poussette ✓ Couverts bébés ✓ Chaise haute ✓ Trotteur

Handicap

✓ Handicap visuel

DESCRIPTION

Bienvenue au gîte Eden Cottage , un charmant gîte de 252 m² situé au Manoir de Cersolles, à Maurox. Classé

4 épis , il peut accueillir confortablement jusqu'à 8 personnes avec ses trois chambres distinctes.

La première chambre est une suite parentale avec sa propre salle de bains et un lit double , tandis que les deux autres chambres offrent des configurations en lits simples et doubles, idéales pour les familles. Le gîte propose une vue imprenable et une piscine privée chauffée. Vous profiterez également d'un jardin avec salon de jardin, barbecue, et même une table de ping-pong.

Les animaux sont les bienvenus , et une gamme complète d'équipements est à votre disposition, y compris le Wi-Fi et de nombreux équipements pour bébés. Des services optionnels sont également proposés, comme le ménage de fin de séjour ou la location de vélos.

Vous éditez dans le logiciel la description de votre gîte ou de la chambre d'hôtes.

Lorsque vous avez fait votre site internet avec Gîte et Bien, cette description est mise à jour automatiquement lorsque vous la modifiez.

SERVICES (en option)

Chauffage électrique

Participation aux frais de chauffage
7 €/nuitée

Ménage fin de séjour

Ménage fin de séjour
70 €

Bois

Baquet de bois de chauffage (6 baquets = 1 stère)
12 €/baquet

Petit déjeuner buffet

Buffet petit déjeuner (desc)
8€/adulte/nuitée 6€/enfant/nuitée

Tablette

Tablette Samsung
18 €/semaine

Location Salle Réunion

Location Salle Réunion
450 €/jour

Linge toilette

Kit linge de toilette: 2 draps de bain + 2 serviettes + 2 gants de toilette
8 €/pers.

Location de vélo

Location de vélo à la journée.
17 €/vélo/jour

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Pour régler vote séjour :

Si vous résidez en France : vous pouvez régler votre séjour par chèque bancaire, à l'ordre du **Gîte** de l'Exemple ou par carte bancaire en utilisant notre service de paiement sécurisé accessible depuis notre site internet.

Si vous résidez à l'étranger : faites établir un chèque de banque par votre banquier ("bankdraft"), ou régler par carte bancaire internationale.

Dans les 2 cas, envoyer votre règlement avec votre contrat de location (dépôt de garantie) ou avec votre facture (paiement du solde).

Article 1 - Durée du séjour

Le client signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à la fin du séjour.

Article 2 - Responsabilité

Le propriétaire qui offre à un client des prestations est l'unique interlocuteur de ce client et répond devant lui de l'exécution des obligations découlant des présentes conditions de vente. Le propriétaire ne peut être tenu pour responsable des cas fortuits, des cas de force majeure ou du fait de toute personne étrangère à l'organisation et au déroulement du séjour.

Article 3 - Réservation

La réservation devient ferme lorsque le propriétaire reçoit un acompte de 25 % du prix total du séjour (frais de dossier inclus) et un exemplaire du contrat signé par le client, avant la date limite indiquée sur le contrat..

Article 4 - Règlement du solde

Le client devra verser au propriétaire le solde de la prestation convenue et restant due, et ceci un mois avant le début du séjour. Le client n'ayant pas versé le solde à la date convenue, est considéré comme ayant annulé son séjour. Dès lors, la prestation est de nouveau offerte à la vente et aucun remboursement ne sera effectué.

Article 5 - Inscriptions tardives

En cas d'inscription moins de 30 jours avant le début du séjour, la totalité du règlement sera exigée à la réservation.

Article 6 - Arrivée

Le client doit se présenter le jour précisé et aux heures mentionnées sur le présent contrat. En cas d'arrivée tardive ou différée ou d'empêchement de dernière minute, le client doit prévenir le propriétaire dont l'adresse et le téléphone figurent sur le contrat.

Article 7 - Annulation du fait du client

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée au propriétaire. La somme remboursée au propriétaire, à l'exception des frais de dossier sera la suivante :

- annulation plus de 30 jours avant le début du séjour : il sera retenu 10 % du montant du séjour.

- annulation entre le 30e et le 21e jour inclus avant le début du séjour : il sera retenu 25 % du prix du séjour.

- annulation entre le 20e et le 8e jour inclus avant le début du séjour : il sera retenu 50 % du prix du séjour.

- annulation entre le 7e et le 2e jour inclus avant le début du séjour : il sera retenu 75 % du prix du séjour.

- annulation moins de 2 jours avant le début du séjour : il sera retenu 90 % du prix du séjour.

En cas de non-présentation du client, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Article 8 - Modification d'un élément substantiel

Lorsqu'avant la date prévue du début du séjour le propriétaire se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat, l'acheteur peut, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalités le remboursement immédiat des sommes versées.

- soit accepter la modification : un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties.

Toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu sera restitué au locataire avant le début de son séjour.

Article 9 - Annulation du fait du vendeur

Lorsqu'avant le début du séjour, le propriétaire annule ce séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec avis de réception.

L'acheteur sera remboursé immédiatement et sans pénalités des sommes versées.

Article 10 - Interruption du séjour

En cas d'interruption du séjour par le client, il ne sera procédé à aucun remboursement

Article 11 - Capacité

Le présent contrat est établi pour une capacité maximum de personnes. Si le nombre de vacanciers dépasse la capacité d'accueil, le prestataire peut refuser les clients supplémentaires. Toute modification ou rupture du contrat sera considérée à l'initiative du client.

Article 12 - Cession du contrat par le client

L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le séjour. Dans ce cas, l'acheteur est tenu d'informer le propriétaire de sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 7 jours avant le début du séjour.

La cession de contrat doit s'effectuer à prix coûtant. Le cédant et le cessionnaire sont responsables solidairement vis-à-vis du vendeur, du paiement du solde du prix ainsi que des frais supplémentaires éventuels occasionnés par cette cession.

Article 13 - Assurances

Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est tenu d'être assuré par un contrat d'assurance type villégiature pour ces différents risques.

Article 14 - Etat des lieux

Un inventaire est établi en commun et signé par le locataire et le propriétaire ou son représentant à l'arrivée et au départ du gîte. Cet inventaire constitue la seule référence en cas de litige concernant l'état des lieux.

Le locataire est tenu de jouir du bien loué en bon père de famille.

L'état de propreté du gîte à l'arrivée du locataire devra être constaté dans l'état des lieux. Le nettoyage des locaux est à la charge du vacancier pendant la période de location et avant son départ.

Le montant des éventuels frais de ménage est établi sur la base de calcul mentionnée dans la fiche descriptive.

Article 15 - Dépôt de garantie

À l'arrivée du client dans une location, un dépôt de garantie dont le montant est indiqué sur la fiche descriptive est demandé par le propriétaire. Après l'établissement contradictoire de l'état des lieux de sortie, ce dépôt est restitué, déduction faite du coût de remise en état des lieux si des dégradations étaient constatées.

En cas de départ anticipé (antérieur aux heures mentionnées sur la fiche descriptive) empêchant l'établissement de l'état des lieux le jour même du départ du locataire, le dépôt de garantie est renvoyé par le propriétaire dans un délai n'excédant pas deux semaines.

Article 16 - Paiement des charges

En fin de séjour, le client doit acquitter auprès du propriétaire, les charges non incluses dans le prix. Leur montant s'établit sur la base de calcul mentionnée dans la fiche descriptive et un justificatif est remis par le propriétaire.

Article 17 – Litiges

En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver un accord amiable.

Dans l'impossibilité de trouver un accord, l'affaire sera portée devant les tribunaux compétents en la matière.